

DOCUMENT N° 56

Recommandation sur « Parlements et inforoutes »

L'Assemblée internationale des Parlementaires de Langue française, réunie à Luxembourg du 08 au 10 juillet 1997,

sur proposition de sa Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,

CONSIDÉRANT l'intérêt que suscite le développement des nouvelles technologies de l'information et de communication,

RAPPELANT les résolutions adoptées par l'Assemblée plénière de l'AIPLF et par les Sommets francophones sur la société de l'information,

TENANT COMPTE des conclusions de la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes qui s'est tenue du 19 au 21 mai 1997 à Montréal,

SE RÉJOUISSANT des efforts et progrès accomplis dans un très grand nombre de parlements francophones pour favoriser la mise en place et le développement des inforoutes,

SALUANT la mise en oeuvre du site de l'AIPLF sur Internet,

CONSTATANT que le développement actuel des inforoutes ne s'effectue pas au même rythme dans toutes les régions de l'espace francophone,

CONSIDÉRANT le potentiel important que représentent, sur le plan parlementaire, les inforoutes, notamment le développement de la coopération, le renforcement de la démocratie parlementaire et le lien privilégié entre les parlements et les opinions publiques,

CONSIDÉRANT la nécessité d'une action concertée pour la mise en réseau de l'ensemble des pays francophones, et plus particulièrement des institutions parlementaires,

RECOMMANDE que les parlements et les gouvernements des pays ayant le français en partage contribuent rapidement et activement à la mise en réseau de l'ensemble des pays francophones, et plus particulièrement des institutions parlementaires,

RECOMMANDE que, dans le cadre du Fonds francophone pour le développement des inforoutes qui doit être créé au Sommet de Hanoï, une ligne budgétaire, avec des ressources financières adéquates, soit réservée à la mise en réseau des Parlements du Sud en collaboration étroite avec l'AIPLF,

RECOMMANDE que la réflexion à engager au cours du Forum sur les inforoutes qui sera organisé en avril prochain à Québec par la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles porte sur l'utilisation profitable des inforoutes pour la mise en place et le renforcement des institutions parlementaires dans les pays du Sud.